

Avis spécial : Clarification des directives relatives à la COVID-19 pour les maisons de retraite

Le 17 juin 2022

Clarification des directives relatives à la COVID-19 pour les maisons de retraite

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) a publié cette [note de service datée du 16 juin 2022](#) afin de clarifier les directives relatives à la COVID-19 pour les maisons de retraite après le 11 juin 2022. Si vous avez des questions, veuillez joindre le MSAA par courriel à RHIInquiries@ontario.ca.

L'ORMR communiquera de plus amples renseignements au secteur dès qu'ils seront disponibles.